



ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE TRAVAIL SOCIAL

CAFERUIS

Certificat D'Aptitude aux
Fonctions d'Encadrement
et de Responsable d'Unités
d'Intervention Sociale



L'ETSUP : L'ÉCOLE DES FORMATIONS DU SOCIAL

ÊTRE ACTEUR D'UN MONDE EN MUTATION

Acteur majeur des formations en travail social, l'Etsup propose des formations initiales, supérieures et professionnelles.

L'école a été créée en 1917 par cinq femmes militantes de l'action sociale et du mouvement pour le vote des femmes.

Elle a pour projet de qualifier les praticiens et les cadres de l'action sociale, de développer les compétences des professionnels et en particulier ceux qui œuvrent dans le champ de l'insertion, de l'emploi et de l'entreprise, de promouvoir la recherche et la production des savoirs en travail social.

Longtemps spécialisée dans la formation des assistants de service social et des encadrants de services sociaux, elle a au fil du temps diversifié ses champs d'expertise, en proposant des formations aux métiers du champ éducatif et de l'insertion professionnelle. Environ 2000 étudiants et stagiaires sont chaque année formés dans notre école.

L'ORGANISATION

L'ETSUP est gérée par l'Association des surintendantes d'usines et de services sociaux. L'association est reconnue d'utilité publique depuis 1923.

L'école compte aujourd'hui une quarantaine de salariés permanents, dont environ 33 formateurs et personnels pédagogiques. Environ 457 formateurs occasionnels contribuent également aux formations dispensées.

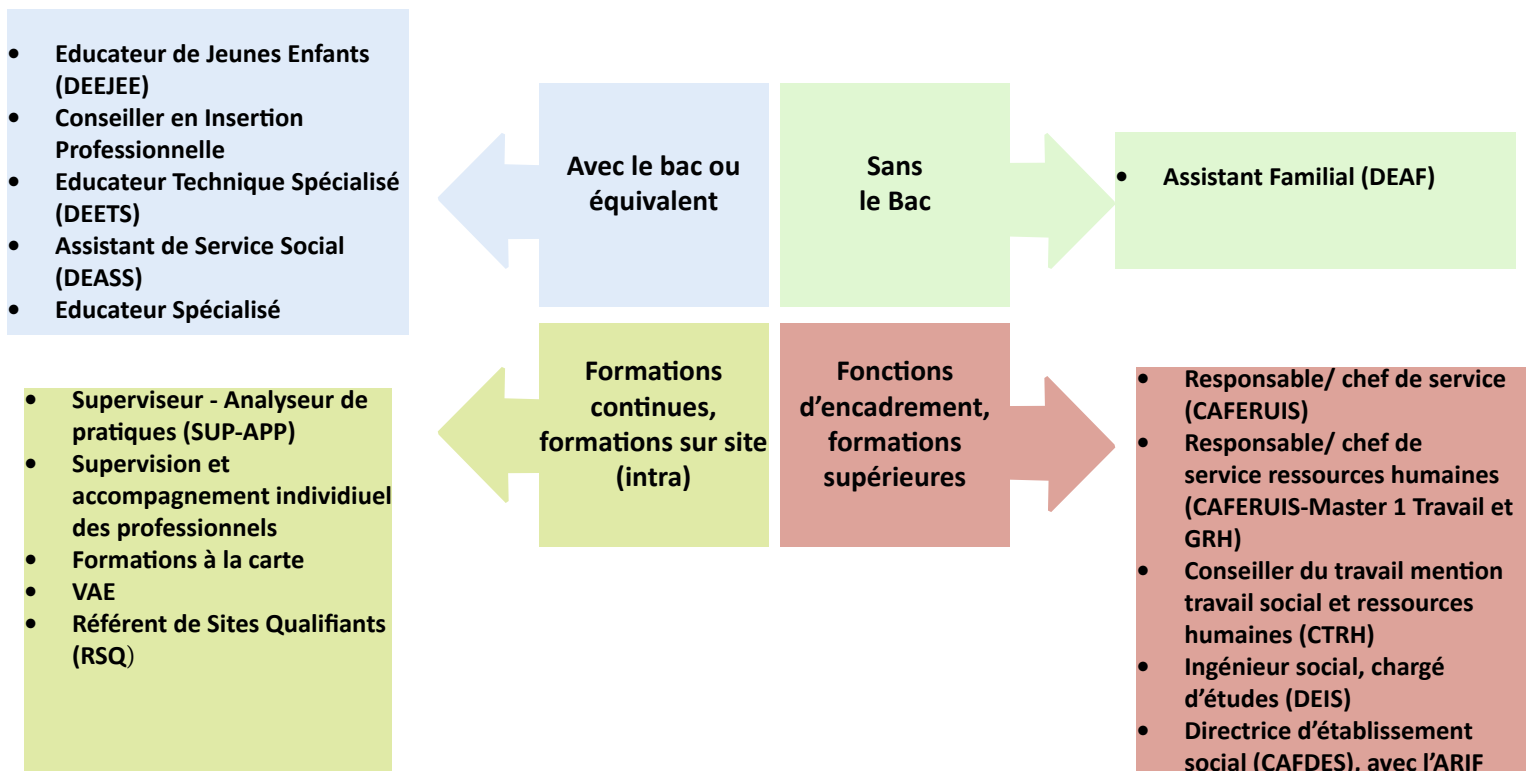
L'école est structurée en 2 pôles pédagogiques, sous la responsabilité de la Direction générale. L'école dispose aussi d'un centre de ressources documentaires et numériques.

2000
Etudiants

33
Formateurs
et personnels pédagogiques

457
Formateurs
occasionnels

2
Pôles Pédagogiques



AUJOURD'HUI

La professionnalisation des fonctions d'encadrement est un enjeu majeur dans le travail social.

Dans son acception générale, le terme de professionnalisation traduit un processus de constitution de professions. Dans les pratiques sociales, la professionnalisation est aussi une catégorie politique ou administrative, une notion culturelle ou identitaire et traduit également une visée managériale (Demazière, 2009).

D'après Richard Wittorski (2007), en France, la notion de professionnalisation est principalement portée par les organisations à partir des années 1970-1980 et s'inscrit dans un mouvement plus global de valorisation de la culture de l'autonomie, de l'efficacité et de la responsabilité. La professionnalisation-formation favorise le développement des savoirs et des compétences.

Ce mouvement de professionnalisation de l'ensemble des professionnels passe aussi par l'encadrement, en charge du management, de l'animation d'équipe, et de l'animation stratégique.

Les travaux réalisés dans le cadre des Etats généraux du travail social soulignent la nécessité de garantir une double formation aux métiers et au management aux cadres du secteur social et médico-social. Le groupe de travail « coordination interinstitutionnelles entre acteurs » (Etat généraux du travail social, 2015) s'est attaché à mettre en lumière le rôle clé des cadres et les exigences à renforcer en termes de formation. Il souligne aussi le constat de « profond désarroi chez une grande partie des cadres, qui font part du sentiment d'être constamment en porte-à-faux entre un encadrement supérieur tourné vers des logiques de performance gestionnaire et des professionnels de terrain qui relayent les difficultés toujours croissantes des populations prises en charge » (Etat généraux du travail social, 2015).

Diriger, encadrer, soutenir, accompagner, contrôler, animer, piloter, organiser, développer, motiver, mobiliser, et aujourd'hui manager : autant de verbes d'action pour dire, en effet, l'insaisissable tâche dévolue aux responsables de service en travail social aujourd'hui. La formation professionnelle qualifiante qui mène au Caferuis, permet à ses participants, outre l'acquisition et le renforcement de leurs connaissances et de leurs compétences, de mettre au travail et en débat leurs représentations et leurs expériences de l'encadrement d'équipe(s). Ces professionnels en exercice, bien qu'ils partagent un même titre ou statut, exercent leur rôle au quotidien dans des réalités différentes. Ils construisent ainsi en formation un socle métier commun, tout en interrogeant dans cet espace dédié, la diversité des places, fonctions, missions, contraintes et marges de manœuvre qui leur sont dévolues dans le secteur.

En effet, le poste de « responsable » peut s'exercer dans des contextes différents :

- Groupe, service, unité de vie, petite ou moyenne structure, selon la taille des organisations ;
- La multiplicité et l'hétérogénéité des établissements et services : structures en milieu ouvert (AEMO-prévention) ou résidentielles (internat, hébergement, relogement) dans le secteur social ou médico-social, public ou privé ;
- Dans des environnements complexes : dynamique interne, travail en réseau et en partenariat.

De plus, l'entrée dans le secteur social est le fait de trajectoires variées. Les professionnels sont issus de formations initiales multiples : assistant de service social, éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants, conseillère en économie sociale et familiale, animateur, etc. Il peut s'agir d'étudiants, de professionnels issus d'autres secteurs, de bénévoles qui cherchent une qualification professionnelle après un engagement associatif ou humanitaire. Cette diversité des itinéraires permet d'assurer une hétérogénéité des regards et des analyses de la fonction. Cette ouverture est précieuse dans cette période de mutations du travail social.

L'arrêté du 8 juin 2004 relatif au certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale régit cette formation qui est inscrite au RNCP.

A l'ETSUP, la formation est construite à partir des besoins de formation des stagiaires, repérés grâce à la proximité qu'entretient l'école avec les établissements sociaux et médicosociaux de l'Île-de-France. Conformément aux textes le régissant, le CAFERUIS s'organise autour de quatre unités de formation :

- **Unité de formation 1 : Conception et conduite de projet.**
- **Unité de formation 2 : Expertise technique.**
- **Unité de formation 3 : Management et gestion des ressources humaines (GRH).**
- **Unité de formation 4 : Gestion administrative et financière.**
- **Unité de formation 5 : Accompagnement à la professionnalisation et aux épreuves de certification**

Quatre unités de formation sont construites à partir des activités correspondantes au cœur de métier, inspirées par les référentiels d'activités et compétences, et la cinquième unité de formation concerne l'accompagnement à la formation et à la professionnalisation.

[Lien vers le référentiel](#)

..et une partie pratique

La formation pratique se déroule sous la forme d'un stage. Elle a pour objectif soit d'initier le stagiaire à la fonction de cadre intermédiaire, soit d'apporter une expérience nouvelle à celle déjà obtenue dans le cadre de ses fonctions actuelles. Le stage est relié à l'ensemble des unités de formation. Sa durée est de 6 à 12 semaines selon les allègements possibles. Il s'effectue auprès d'un professionnel exerçant des fonctions d'encadrement dans un établissement ou service social ou médico-social qui ne dépend pas de l'employeur du candidat. Le stage fait l'objet d'une convention entre l'établissement de formation, le stagiaire et l'organisme d'accueil. La convention précise ses objectifs, les modalités du déroulement du stage, de l'évaluation et de l'organisation du tutorat.

Objectifs pédagogiques

- Investir la fonction de cadre dans une organisation et se situer comme responsable d'une équipe
- Manager une équipe en développant sa cohésion et en garantissant l'évolution des compétences des salariés
- Mettre en œuvre et piloter le projet de service en développant une expertise propre à celui-ci
- Appréhender les enjeux liés à l'évolution des politiques publiques, des politiques sociales, des acteurs et des territoires de projet (partenariat, réseau)
- Être garant de la qualité de service et du respect du droit des usagers
- Assurer le suivi budgétaire d'une unité et l'inscrire dans son environnement institutionnel et réglementaire

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Des cours magistraux
- Des ateliers de cultures et pratiques professionnelles en sous-groupe
- Des ateliers de guidance (DET, Mémoire) en sous-groupes
- Des guidances individuelles
- Des cours à distance

UNITÉ DE FORMATION 1 : CONCEPTION ET CONDUITE DE PROJET

- La démarche méthodologique de projet
- Evaluation et qualité
- Méthodologie de mémoire
- Ateliers mémoires

UNITÉ DE FORMATION 2 : EXPERTISE TECHNIQUE

- Les politiques sociales
- La législation du secteur social et médicosocial
- Le développement territorial
- L'expertise : ateliers

UNITÉ DE FORMATION 3 : MANAGEMENT D'ÉQUIPE

- Approche des principaux courants organisationnels
- Composantes et pratiques managériales
- Les techniques de gestion du management et les outillages de l'évaluation
- La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)
- Les compétences

UNITÉ DE FORMATION 4 : GESTION ADMINISTRATIVE ET BUDGÉTAIRE

- L'organisation du travail et la gestion; administrative
- La gestion budgétaire

UNITÉ DE FORMATION 5 : ACCOMPAGNEMENT À LA FORMATION, À LA PROFESSIONNALISATION ET AUX ÉPREUVES DE CERTIFICATION

- Cadre : une histoire, un métier, une formation, approche philosophique
- Cultures et pratiques professionnelles
- Préparations aux épreuves de certification (ateliers, guidances individuelles)

Temporalité du parcours de formation et évaluation

Le calendrier des épreuves propose d'échelonner les travaux en fonction des enseignements dispensés et ainsi de ne pas regrouper toutes les épreuves en fin de parcours.

L'organisation des épreuves se déroule dans la chronologie suivante :

- Gestion administrative et budgétaire : épreuve sur table (semestre 1)
- Expertise technique : réalisation d'un dossier et soutenance orale (semestre 2)
- Management : épreuve orale (semestre 3)
- Projet : réalisation et soutenance d'un mémoire (fin de parcours)

Les intervenants en Caferuis

L'ETSUP s'appuie sur un réseau dense et riche de formateurs réguliers et occasionnels qui interviennent en formations CAFERUIS; Formateurs de métiers ayant développé une expertise, professionnels de terrain encadrants issus de différents champs du social et du médico-social, les différents profils de nos intervenants favorisent une pédagogie centrée sur l'articulation permanente entre savoirs et savoirs/faire, outils théoriques et pratiques de terrain, partages d'expériences et co-construction des apports avec les stagiaires.

Prérequis à l'entrée en formation/Public

Formation ouverte aux travailleurs sociaux et paramédicaux titulaires d'un diplôme délivré par l'Etat (DEES, DEASS, DEFA, BTS, IDE, etc.) ou d'un diplôme universitaire de niveau 6. Elle est également accessible, sous conditions, aux personnes justifiant d'une expérience de 3 ans dans une fonction d'encadrement, ou de 4 ans d'expérience professionnelle dans des établissements et services sociaux (nous contacter pour plus de précisions).

Accueil et accompagnement des étudiants en situation de handicap

Notre établissement est ERP et est accessible aux publics en situation de handicap.

Lors de nos premiers contacts, nous vous proposons un entretien avec le responsable de formation afin de prendre en compte les spécificités de votre handicap et de déterminer les éventuels aménagements ou dispositions à mettre en place.

109

Participants en 2020

85%

De réussite au diplôme

85%

Taux de satisfaction

2

Rentrées/an
Février et Septembre



Un dossier de candidature :

- Joindre les pièces demandées dans le dossier d'inscription (site internet « admission »)
- Joindre un texte de présentation personnalisée de votre parcours professionnel de 4 pages développant vos motivations et précisant comment cette formation s'inscrit dans votre projet professionnel et personnel

Calendrier d'admission :

- Candidature à envoyer à partir de mai 2021
- Sélection en Juin-Juillet 2021

Modalités de sélection :

- Entretien de 40 minutes environ : 10 minutes où le candidat présente son projet – 30 minutes d'échanges sur les attendus et enjeux de la formation
- Le candidat recevra une confirmation de son admission 1 semaine après l'entretien

Rentrée le lundi 13 septembre 2021

Nombre de places : 25

Pour vous inscrire :

Pour plus de renseignements, vous pouvez télécharger le document les «modalités d'inscription».

Modalités d'évaluation :

Le calendrier des épreuves propose d'échelonner les travaux tout au long du parcours :

- Gestion administrative et budgétaire : épreuve sur table (fin du premier semestre)
- Expertise technique : réalisation d'un dossier et soutenance (fin du deuxième semestre)
- Management : épreuve orale (fin du troisième semestre)
- Projet : réalisation et soutenance d'un mémoire (clôture de la formation)



Début de la formation

Septembre 2021 à Mars 2023



Volume horaire

400 heures de cours et 6 à 12 semaines de stage
(selon les allègements)



Durée et rythme de la formation

3 à 5 jours consécutifs par mois



Tarif d'admission : 100 euros

Tarif de la formation : 7 500,00 euros

Tarif total : 7 600 €

[Formation continue](#)



Un site de formation ETSUP :

Paris-Montparnasse- 33 avenue du Maine – 75015

- **Responsable de formation:**

Julien TESSIER

juilien.tessier@etsup.com

- **Assistants de la formation :**

Clarisse ZENON

clarisse.zenon@etsup.com

Tél : 01.44.16.81.91

- **Accueil – Standard :** 01.44.16.81.81

- **Courriel de contact :** contact@etsup.com

- **Site de formation :** PARIS (siège): 33 avenue du Maine – 75015 PARIS



ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE TRAVAIL SOCIAL

[Découvrez le site internet de l'Etsup](https://www.etsup.com)

<https://www.etsup.com>



[Découvrez l'équipe de l'ETSUP](#)

[L'ETSUP Info, lettre électronique](#)